

Comité de pilotage du 13 mars 2013

Projet « Territoires Fluviaux Européens »

Eléments de synthèse

Porté par le SMEAG ce projet est cofinancé par le programme Interreg IVB Sud-ouest européen et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Son objectif est de proposer un projet de développement durable du territoire de la « Garonne débordante » pour **préserver les fonctions « vitales » du fleuve en comptabilité avec les activités qui se développent sur le territoire**. Les résultats attendus à la fin du projet sont des **orientations et actions pour l'aménagement du territoire le long de la Garonne entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave**.

I- INTRODUCTION DE LA REUNION

Les participants sont accueillis par Danielle CHARLES, Elu à la ville de Toulouse, Vice-présidente de Toulouse Métropole, et Sylvie ROCQ, Directrice du SMEAG. Bernard DAGEN, Maire de Castelsarrasin et Vice-président du SMEAG est excusé.

Mesdames ROCQ et CHARLES rappellent l'objectif de la réunion : se mettre d'accord sur le diagnostic et les enjeux partagés pour préparer l'étape suivante de définition des objectifs et actions à mettre en place sur le territoire.

II- PRESENTATION DU ENJEUX IDENTIFIES PAR LE GTAL ET DES PREMIERS RESULTATS DE L'ENQUETE, *par MC2 Consultants*

Sont présentés le diagnostic et les enjeux perçus :

Enjeux	Priorité
Préserver la ressource en eau (quantité, qualité) en adaptant les usages	10
Concilier activités socio-économiques et fonctionnement naturel du fleuve (pour maîtriser les risques et préserver le patrimoine)	9
S'accorder sur l'« espace de liberté » à restituer à la Garonne pour améliorer son environnement	8
La création de ressources en eau pour augmenter les volumes disponibles	5
La capitalisation et le partage de la connaissance du fleuve	4
Une approche globale du fleuve dans une logique de solidarité amont-aval	1

Le GTAL a insisté sur l'« espace de liberté » : d'abord se mettre d'accord sur l'espace nécessaire au fleuve avant de s'accorder sur les actions. Les 3 premiers enjeux sont nettement prioritaires, les 2 derniers sont sous-jacents mais non moins importants.

L'enquête téléphonique vise à élargir le recueil des perceptions, à pondérer le diagnostic et tester le degré d'acceptabilité des premières pistes d'actions. Au 13 mars, 160 enquêtes sur 200 sont réalisées. A ce stade, il ressort une palette très diversifiée de perceptions, dont la validité sera à confirmer lors de l'analyse de l'ensemble des enquêtes. En première approche on constate que les perceptions sont parfois en décalage avec le GTAL (ressource en eau, intérêt économique) en même temps que la Garonne apparaît quand même comme un élément important du territoire (paysage, patrimoine naturel, identité).

Une réunion de restitution des résultats définitifs de l'enquête aura lieu d'ici à fin juin.

Echanges avec la salle

- Il est remarqué qu'on ne crée pas de ressource, mais qu'on la gère. L'enjeu identifié par le GTAL est bien celui de la création de retenue d'eau et non de ressource en eau.
- La question est posée de la sélection des personnes interrogées : l'échantillon combine le critère population et le critère zone inondable (pour prendre en compte l'importance de la Garonne sur le territoire) ; L'échantillon est joint à ce compte-rendu.
- La question est aussi posée de la catégorie socio-professionnelle des personnes participant à la démarche. En ce qui concerne l'enquête téléphonique, il s'agit d'un tirage au sort dans l'annuaire/ Pour le GTAL, il a été constitué sur la base du volontariat à l'issue du forum d'information de fin juin 2012. On y retrouve des profils très différents : agriculteurs, pêcheurs, membres d'associations sociales et environnementales, cadre bancaire, populteur, techniciens de rivière, gérant d'une TPE EnR, membre d'un officie du tourisme. En ce qui concerne le COPIL, il a été choisi une représentation type Commission locale de l'eau (25 représentants de collectivités, 15 représentants usagers et associations, 10 service de l'Etat).

III- **PRESENTATION DE L'ANALYSE TECHNIQUE ET DU DIAGNOSTIC «PARTAGE», par LINDENIA**

Les éléments présentés ne ne reprennent pas de manière exhaustive la totalité des éléments d'analyse de l'état des lieux, déjà présentés en réunion du Comité de Pilotage du 23 octobre 2012 et intégrés dans le rapport de diagnostic. Ils sont ciblés sur les aspects clés qui ont à l'identification des enjeux prioritaires du territoire.

Le diagnostic technique est élaboré suivant une démarche fondée sur les étapes suivantes :

- Une analyse AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités - Menaces) par compartiment de l'écosystème,
- La liste des « services rendus » possible par l'écosystème
- La mesure de la capacité de l'écosystème à « rendre ou pas ce service » pour identifier les enjeux,
- La hiérarchisation de ces enjeux selon des critères proposés (selon méthode appliquée pour des SCOT)

- Crues et inondations

Les principales évolutions se constatent sur la dynamique des crues : on note en effet une montée plus rapide des eaux et une propagation plus rapide des ondes de crue.

Les PPRI (Plans de Prévention des Risques d'inondation) couvrent la totalité du territoire et doivent réglementer de nouveaux développements. Il faut cependant veiller à la cohérence des PPRI (pas de continuité par exemple entre le 31 et le 82).

La fréquence des débordements a diminué, mais la Garonne reste débordante régulièrement sur certains secteurs, tous les 1 à 3 ans en Tarn et Garonne, ce qui est proche d'un fonctionnement naturel que la fréquence est supérieure à 15 ans en Haute-Garonne.

Le diagnostic technique a par ailleurs détaillé les risques d'érosion des berges et de mobilité du lit sur le territoire. Il ressort de cette analyse que de nombreux secteurs où la berge est aujourd'hui enrochée ne sont en fait pas concernés par un risque d'érosion latérale et de recul de la berge significatifs. En revanche, les zones où le lit du fleuve est susceptible de bouger, par érosion latérale des berges sont assez nombreux (une vingtaine). Ces sites sont concernés par des érosions de l'ordre de 10m. 9 sites sont aussi concernés par des risques de migration de méandres.

Les conséquences potentielles d'érosions de berges ou de mobilité de méandres de la Garonne ont aussi été étudiées, en identifiant d'une part la vulnérabilité des sites exposés (avec par exemple des stations de pompage) et d'autre part l'intérêt d'érosions pour le transport solide en vue d'une amélioration de l'état du lit de la Garonne. Le diagnostic a aussi étudié les intérêts écologiques potentiels de reconnexion de milieux annexes.

Enjeux :

- **Préserver l'effet d'écêtement de crues :**

La préservation de la capacité d'expansion des crues sur le territoire en période de forte crue est essentielle pour limiter les débits en aval et ne pas augmenter les risques sur l'Agenais. Endiguer la Garonne entre Toulouse et le Tarn produirait une augmentation de débit pouvant atteindre 15 % en aval.

- **Ne pas aggraver les risques (inondations et érosion) :**

L'artificialisation des berges, les recalibrages, etc. sont des facteurs aggravants.

- **Améliorer la qualité écologique du corridor**

Il s'agit d'utiliser les crues comme « moteur », définir un espace fonctionnel pour le fleuve, un espace de mobilité mais aussi des espaces riverains connectés

- Espaces naturels et biodiversité

Au cours des dernières décennies, il y a une dégradation au niveau des peuplements piscicoles, de boisements et de bras morts qui se sont asséchés.

Cependant, le diagnostic met en évidence le maintien de plusieurs facteurs favorables à la préservation de la biodiversité et de la qualité des milieux naturels, dont un taux encore élevé (50 %) de bancs de graviers et galets au niveau des substrats du lit de la Garonne ou des zones humides encore fonctionnelles ou pouvant le redevenir.

Le SMEAG a conduit un travail de hiérarchisation des zones humides « effectives » des bords de Garonne. En l'état actuel, sur les 74 zones humides de bords de Garonne, 14 bénéficient de plans de gestion dont 10 sont prioritaires, 25 sont en émergence dont 7 prioritaires. Sur les 2 450 ha (dont 42 % prioritaires) de zones humides de ce secteur, ce sont 392 ha (16 %) qui bénéficient de plans de gestion en cours. Ils couvrent 30 % des surfaces humides prioritaires.

La question posée est alors celle des priorités d'actions sur le territoire et de hiérarchisation des zones humides, des secteurs d'amélioration du substrat... en fonction d'enjeux reconnus collectivement.

Enjeux :

- . *Améliorer la qualité écologique du corridor (habitat, ripisylve...)*
- . *Préserver les fonctions des ZH*
- . *Préserver les fonctions des espaces naturels de la plaine (corridors écologique)*
- . *Inciter la prise en charge de la gestion de sites naturels*

- Activités socio-économiques

Il est rappeler que la présentation cherche à faire le lien, à expliquer un certain nombre d'idées reçues : enrochements, galets, problème des étiages...

L'agriculture est une des activités les plus importantes du territoire, mais qui suscite des craintes du fait de ses impacts sur la ressource en eau mais aussi de sa vulnérabilité aux inondations. Les volumes d'eau prélevés pour l'agriculture sont beaucoup plus importants que pour l'eau potable, mais n'expliquent pas les étiages sévères, les prélèvements agricoles étant faibles après le mois d'août alors que la Garonne est souvent en étiage au moins jusqu'à mi-octobre.

Concernant l'eau potable, on constate une stabilisation des prélèvements depuis plusieurs années grâce aux améliorations des réseaux et aux économies d'eau.

En ce qui concerne les peupleraies, dont l'avenir est aujourd'hui remis en question (disponibilité eau, marché), les peupleraies implantées en bordure de Garonne peuvent apparaître comme une faiblesse, du fait de la forte consommation d'eau et surtout du fait que ces peupleraies, mono-spécifiques, occupent des espaces qui pourraient être des zones humides intéressantes. Mais elles sont aussi compatibles avec l'inondation ce qui n'est pas le cas d'une activité agricole céréalière.

Pour les peupleraies de plaine, qui sont parfois remplacées par des champs, elles sont intéressantes pour maintenir des boisements dans la plaine et préserver les paysages typiques. La

notion d'espaces boisés et de continuités écologiques ou de trames vertes pourrait être prise en compte dans les documents d'urbanisme (sur proposition du projet TFE par exemple).

Les impacts des gravières de plaine sont multiples : perte de terres agricoles (remplacée par des plans d'eau), nuisances liées à l'exploitation des sites (bruit, poussière...), risque accru de pollution des eaux souterraines.

Enjeux :

- . **Favoriser une agriculture respectueuse (sol et eau)**
- . **Diminuer l'impact des gravières,**
- . **Préserver l'eau potable (utiliser capacité d'autoépuration du fleuve)**

- **Diagnostic « partagé » et enjeux**

Enjeux issus du « diagnostic vécu »	Enjeux issus du diagnostic technique
La préservation de la ressource en eau (quantité, qualité) en adaptant les usages	Restaurer la capacité d'autoépuration du fleuve (matelas alluvial, ripisylve...)
	Préserver la ressource en eau pour l'eau potable
La conciliation des activités socio-économiques et du fonctionnement naturel du fleuve	Ne pas aggraver les risques liés aux crues (inondations, érosions de berges...)
	Inciter la prise en charge de la gestion de sites naturels
	Diminuer l'impact négatif des gravières
	Favoriser une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement (sol et eau)
S'accorder sur l'« espace de liberté » à restituer à la Garonne pour améliorer son environnement	Préserver les fonctions de zones humides et d'annexes hydrauliques
	Améliorer la qualité écologique du corridor (habitats aquatiques et ripisylve)
	Restaurer les fonctionnalités des espaces naturels de la plaine (y compris les zones humides)
	Préserver l'effet d'écêtement des crues

Il y a convergence des diagnostics autour de l'importance pour le territoire de **3 enjeux principaux** de :

- préservation de la **ressource** en eau,
- conciliation des **activités socioéconomiques** avec les fonctions du fleuve,
- prise en compte d'un **espace fonctionnel** à restituer à la Garonne

Il y a aussi émergence de **2 enjeux transversaux** relatifs à :

- La **gouvernance** de l'eau,
- Le **partage de la connaissance** du fleuve

Echanges avec la salle

- **Prise en compte des activités socio-économiques**

Les participants s'étonnent du manque dans les enjeux identifiés d'activités « sociales » comme la promenade. Ces activités ont bien été identifiées comme des enjeux mais la méthode hiérarchisation qui intègre des critères comme la transversalité de l'enjeu ne font pas apparaître ces enjeux comme prioritaires. Cependant ces activités ont bien été identifiées comme des « services attendus » pour le territoire, et sont importantes pour le GTAL, elles seront donc bien prises en compte dans la formulation des objectifs et actions.

- **Qualité écologique du fleuve et de ses milieux annexes**

On entend améliorer la qualité écologique par améliorer le fonctionnement de la Garonne et de ses annexes.

Il est important de différencier le fonctionnement de la Garonne en 82 (encore proche d'un fonctionnement naturel) grâce notamment aux érosions en 31 qui alimentent le fleuve en 82. Même si dans certains endroits le taux de galets est important, il n'est pas forcément fonctionnel (autoépuration, ...) du fait de son colmatage et son manque d'épaisseur. Quelle est la pérennité de cette situation ? La question du blocage dans les retenues de l'amont doit être posée. Il est illusoire de vouloir restaurer un matelas alluvial sur l'ensemble de la Garonne, mais il faut se poser la question des secteurs où ce substrat doit être amélioré.

Il y a une dynamique très forte sur ce territoire, des acteurs investis dans la gestion de zones humides et un potentiel de restauration important. C'est une opportunité qu'il faut développer. On constate d'ailleurs que même si certaines zones humides comptent beaucoup d'espèces invasives elles peuvent quand même être fonctionnelles.

- **Solidarité amont-aval**

Il serait souhaitable d'intégrer des éléments de connaissance sur la problématique des barrages sur le transport solide. Les impacts de l'agglomération toulousaine sur la qualité des eaux de la Garonne.

IV- CONCLUSIONS DE LA REUNION

Mesdames ROCQ et CHARLES clôturent la réunion. Le but du projet TFE est de fédérer les acteurs en s'appuyant sur les expériences en cours. Les objectifs du projet qui se déclineront en un programme d'actions intégreront des propositions à faire valoir à l'extérieur du territoire, auprès d'autres démarches (PGE, SAGE Garonne, Toulouse Métropole, etc.) pour générer la solidarité amont aval nécessaire.

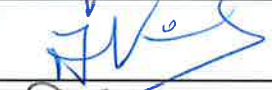
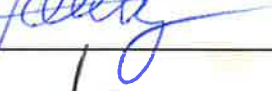
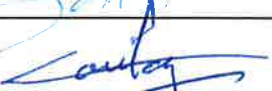
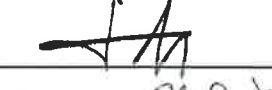
Afin de partir sur un constat et une base commune de travail, les membres du comité de pilotage sont invités à formuler leurs observations et questionnements sur le diagnostic partagé, auprès du SMEAG, d'ici à début avril. Le prochain Copil sur les objectifs et premières actions se tiendra fin juin.

Pièces jointes :

- Diaporama des présentations
 - Liste d'émargement
-

FEUILLE DE PRESENCE

Réunion du 13 mars 2013, à 9h30 à Grisolles

NOM Prénom	Organisme et qualité	Adresse courriel / Téléphone	Signature
SA NS Fabienne	SNEAG		
Bournaud Yannick	CRPF	y.barnaud@pfr.fr	
KIENLEN Andrée	C.M. Grisolles	andree.kienlen@wanadoo.fr	
GOURDOUX Nathalie	Ville de Toulouse Toulon Michèle	nathalie.gourdox@toulon-michèle.fr	
PERNES Michel	SANITORY ad joint. Vaire	michel.pernes@wanadoo.fr	
HUMBERT Laurent	DDT82	laurent.humbert@tarn-et-garonne.parc.fr	
PAULY Guillaume	FDPPMA 82	guillaume.paul@tarn-et-garonne.parc.fr	
SOULARD Anne	Migado	soulard - nature 2000 @migado.fr	
REYNAUD Damien	COCK 82 / FFCK	karnetgaronne@ffck.org	
COLLIE Jérôme	CG 82 - Dir. Environnement	jerome.collie@cg82.fr	
SOTTEBO Richard	Nature Michèle		
COULON Albert	C.M. Grisolles		
PARSY Gabriel	Adjoint Vaire Grisolles	Vaire Grisolles	
OUSTRI Christy	Adjoint Vaire DDT82		
BONNEL Joseph -	Ad. Vaire	Flavie de TAS GRENIER	
JUND Michèle	Nature Michèle	m.jund@naturemp.org	
CRUSSE Claire	Nature de Grisolles	clairecrusse@tarn-et-garonne.parc.fr	
MARTY Patrick	H. Grisolles		
DURBE Gaël	FD 82 31	gaeldurbe@gmail.com	

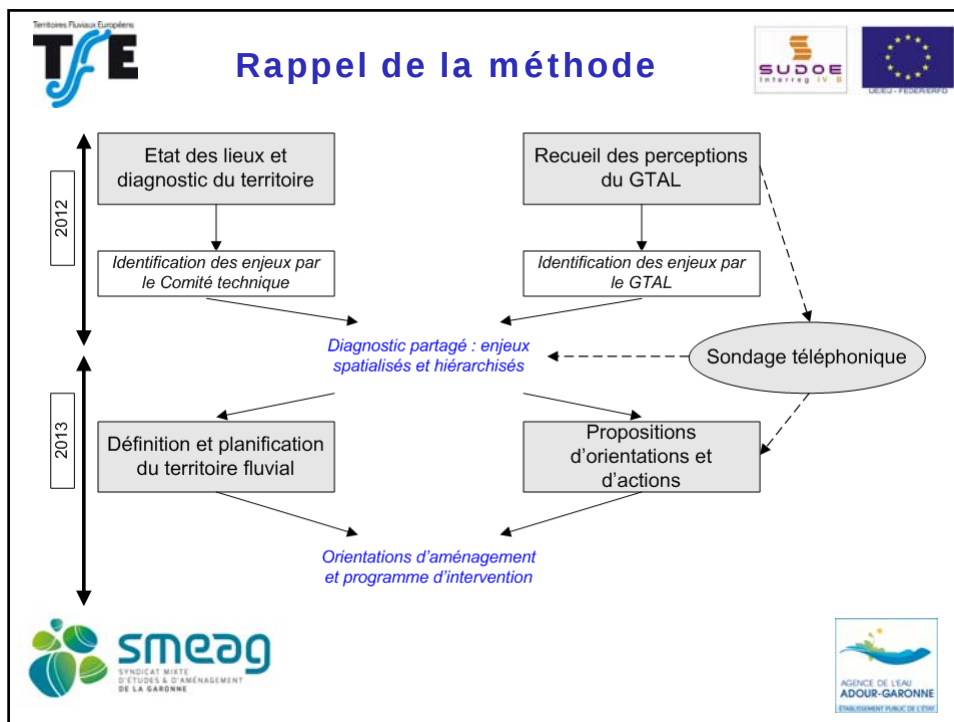
[illegible]

Projet Territoires fluviaux européens

Diagnostic partagé – 1^{ère} partie

Stéphanie BROCHARD, MC2 Consultants

- 1. Etat d'avancement du projet**
2. Synthèse du diagnostic vécu
3. Enjeux issus du diagnostic vécu
4. Premiers résultats du sondage



Avancement du processus de participation

- **Le GTAL :**
 - Un groupe de « citoyens **avertis** »
 - Objectifs des deux prochaines réunions : restituer le diagnostic partagé validé et préparer les propositions d'actions
- **Le sondage téléphonique :**
 - Des habitants **plus ou moins proches du fleuve** (géographiquement, du fait de leur activité/leurs sensibilités, ...)
 - Objectifs du sondage : élargir le recueil de perceptions, pondérer le diagnostic « vécu » et « tester » le degré d'acceptabilité de pistes d'actions
 - En cours : plus de 160 enquêtes réalisées sur les 200 prévues
 - Des perceptions de la Garonne très diverses

Logos: TFE (Territoires Fluviaux Européens), SUDOE (Interfluvio), Agence de l'Eau Adour-Garonne, smeag (Syndicat Mixte d'Etudes & d'Aménagement de la Garonne).



Territoires Fluviaux Européens




1. Etat d'avancement du projet
- 2. Synthèse du diagnostic vécu**
3. Enjeux issus du diagnostic vécu
4. Premiers résultats du sondage



SYNDICAT MIXTE
D'ÉTUDES & D'AMÉNAGEMENT
DE LA GARONNE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Territoires Fluviaux Européens

Atouts / Faiblesses




Atouts	Faiblesses
✓ Meilleure qualité de l'eau ✓ Nombreuses zones humides ✓ Terres d'alluvions ✓ Espèces remarquables ✓ Effets bénéfiques des crues ✓ Perméabilité des sols sur le territoire ✓ Systèmes de surveillance et d'alerte en cas de crue améliorés (en théorie, depuis la crue de juin 2000)	✓ Enfoncement du lit ✓ Baisse du niveau d'eau ✓ Crues moins fréquentes mais plus fortes ✓ Dépendance au fleuve et la vulnérabilité de l'agriculture ✓ Classement en DPF ✓ Manque d'entretien des zones à l'abandon (friches privées et/ou DPF) en bord de Garonne ✓ Faible accessibilité au fleuve ✓ Effets parfois contreproductifs des protections réglementaires



SYNDICAT MIXTE
D'ÉTUDES & D'AMÉNAGEMENT
DE LA GARONNE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Territoires Fluviaux Européens

Opportunités / menaces




Opportunités	Menaces
✓ Un développement économique plus durable en s'appuyant sur les richesses naturelles du territoire fluvial (ex. pour le tourisme vert, l'agriculture biologique) ✓ Une meilleure prise en compte du fonctionnement du cours d'eau et des zones humides dans l'aménagement du territoire en s'appuyant sur les connaissances locales et en faisant davantage découvrir le fleuve ✓ A minima une stabilisation de l'existant (un arrêt aux dommages infligés au fleuve à tous points de vue) notamment à travers des initiatives et projets locaux ✓ Une meilleure maîtrise des risques en ayant une vision globale du fleuve	✓ Un manque d'eau accru du fait des pressions croissantes sur la ressource ✓ Un risque d'érosion accru des berges du fait du rapprochement des activités humaines en bord de Garonne et des mouvements du fleuve ✓ La poursuite de la perte de biodiversité, du morcellement des espaces naturels et de la disparition des zones humides en lien avec la poursuite de l'étalement urbain et de l'exploitation de gravières ✓ Une dégradation des paysages et des berges en lien avec le devenir incertain des peupleraies ✓ Les changements climatiques avec des périodes d'étiage accrues, des crues/inondations encore plus rares et plus fortes






Territoires Fluviaux Européens




1. Etat d'avancement du projet
2. Synthèse du diagnostic vécu
- 3. Enjeux issus du diagnostic vécu**
4. Premiers résultats du sondage



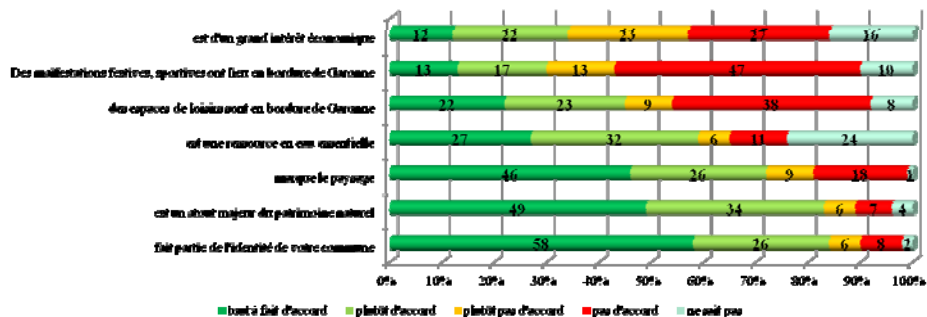

Enjeux	Priorité
Préserver la ressource en eau (quantité, qualité) en adaptant les usages	10
Concilier activités socio-économiques et fonctionnement naturel du fleuve (pour maîtriser les risques et préserver le patrimoine)	9
S'accorder sur l'« espace de liberté » à restituer à la Garonne pour améliorer son environnement	8
La création de ressources en eau pour augmenter les volumes disponibles	5
La capitalisation et le partage de la connaissance du fleuve	4
Une approche globale du fleuve dans une logique de solidarité amont-aval	1

1. Etat d'avancement du projet
2. Synthèse du diagnostic vécu
3. Enjeux issus du diagnostic vécu
- 4. Premiers résultats du sondage**

- « Selon vous, par rapport à votre Commune, ... »

Le fleuve Garonne ...

Résultats partiels, exprimés en %



→ Des perceptions parfois en décalage (ressource eau, intérêt économique) mais **la Garonne est un élément important du territoire** (paysage, patrimoine naturel, identité)



Comité de pilotage, 13 mars 2013 à GRISOLLES



Projet Territoires Fluviaux Européens

Diagnostic technique

Hervé BOUSQUET, LINDENIA

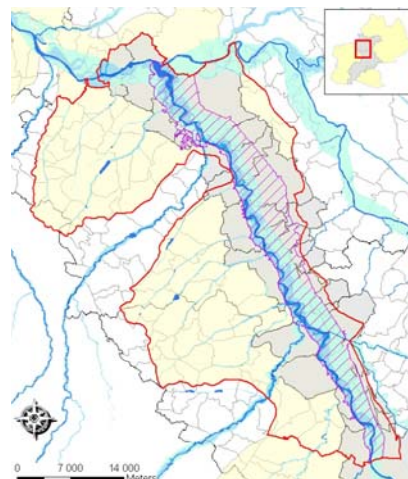


Rappel de la méthode



A partir des connaissances par
thématiques :

- Analyse AFOM par
« compartiments »
- Identification des services
potentiels rendus par
l'écosystème
- Définition des enjeux selon
la capacité à rendre ces
services
- Hiérarchisation des enjeux
(selon 7 critères)





Les services potentiels rendus par l'écosystème



Type de service	Principaux services rendus possibles
Services d'approvisionnement	Support de cultures (céréales, bois), extraction de minéraux, eau (potable, irrigation...), réservoir de biodiversité...
Services de régulation	Prévention des inondations, régulation des érosion, atténuation des effets des sécheresses, purification de l'eau, régulation du climat local...
Services à caractère social	Qualité des paysages, valeur patrimoniale, loisirs (chasse, pêche, sports de nature...), support pour le tourisme, la recherche, les actions éducatives et l'inspiration artistique...



Crues, inondation : enjeux

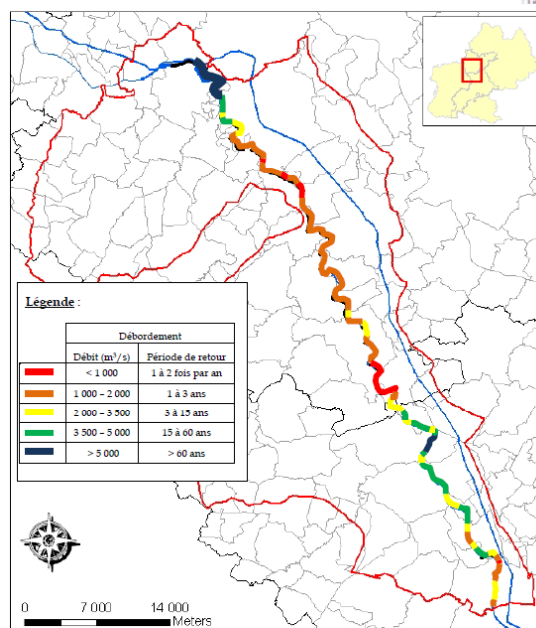
Bilan :

- ⇒ Les conditions d'écoulement des eaux ont fortement évolué en crue courante ou moyenne : montée des eaux et propagation plus rapide
- ⇒ La fréquence des débordement varie fortement d'un secteur à l'autre (1 à 3 ans en Tarn-et-Garonne, > 15 ans en Haute-Garonne)
- ⇒ Des risques d'inondation persistent : zones inondables en forte crue inchangées et réglementées par le PPRI
- ⇒ La Garonne garde un potentiel d'érosion et de recharge du lit (favorable à l'autoépuration et au fonctionnement écologique)
- ⇒ 50 % du lit est encore couvert de galets et graviers
- ⇒ De nombreux secteurs enrochés ne sont toutefois pas concernés par un risque de fort recul de berge
- ⇒ La reconnexion d'annexes hydrauliques présente des intérêts écologiques potentiels (frayères...)



Enjeux prioritaires mis en avant :

- ❖ Ne pas aggraver les risques liés aux crues (plus rapides) en termes d'inondation et d'érosion des berges (l'artificialisation des berges et des bassins versants est un facteur aggravant)
- ❖ Préserver l'effet d'écêtement de crue (pas d'endiguement)
- ❖ Améliorer la qualité écologique du corridor (substrat du lit)





assimilable à la zone
fréquemment
inondable au sens de
la CIZI



DEED - FEDERFPO



-> migration potentielle
de méandres (9 sites)





Espaces naturels et biodiversité : enjeux



Bilan :

- ⇒ Dégradation des peuplements piscicoles, des boisements et des bras morts (asséchés / déconnectés) au cours des dernières décennies
- ⇒ Des facteurs favorables persistent (à préserver) : taux de 50 % de galets du lit, zones humides fonctionnelles ou pouvant le redevenir (yc 55 bras morts)
- ⇒ Les zones humides représentent une richesse à préserver (épuration, biodiversité, habitat...) et un fort potentiel de restauration: 74 ZH de bords de Garonne (2 45 ha) avec 14 plan de gestion en cours et 25 en émergence
- ⇒ Le SMEAG a proposé une hiérarchisation des ZH de bord de Garonne : sont prioritaires 42 % des surfaces de ZH de bord de Garonne (10 sites parmi les ZH gérées, 7 parmi les 25 ZH en voie de l'être)
- ⇒ La qualité écologique du corridor fluvial est très variable d'un secteur à l'autre
- ⇒ Mis à part le lit de la Garonne, il existe peu de continuités écologiques



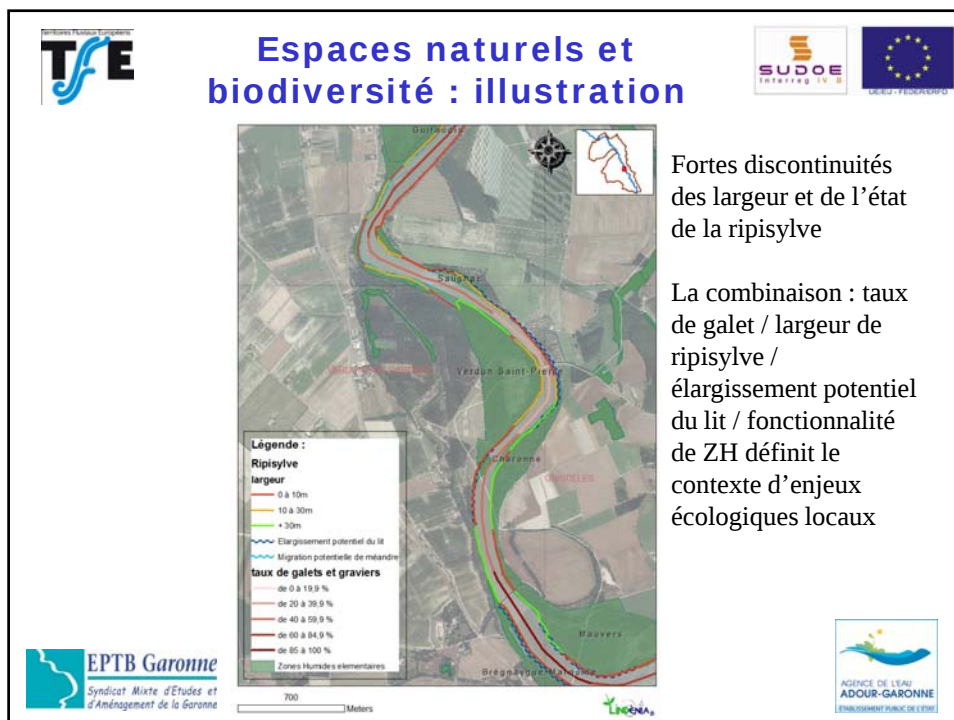
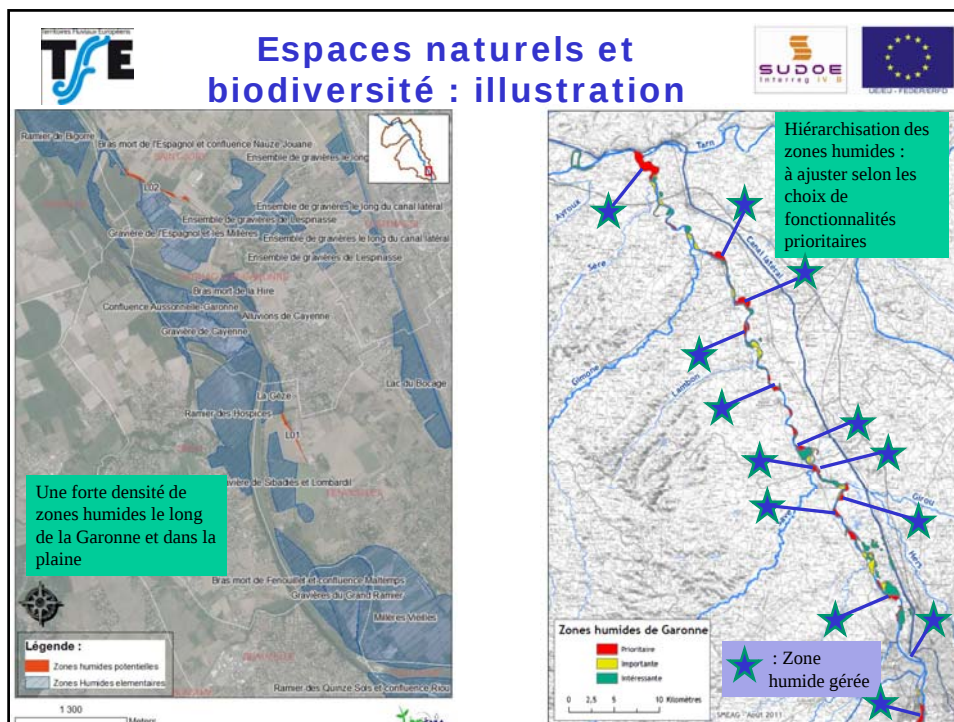
Espaces naturels et biodiversité : enjeux

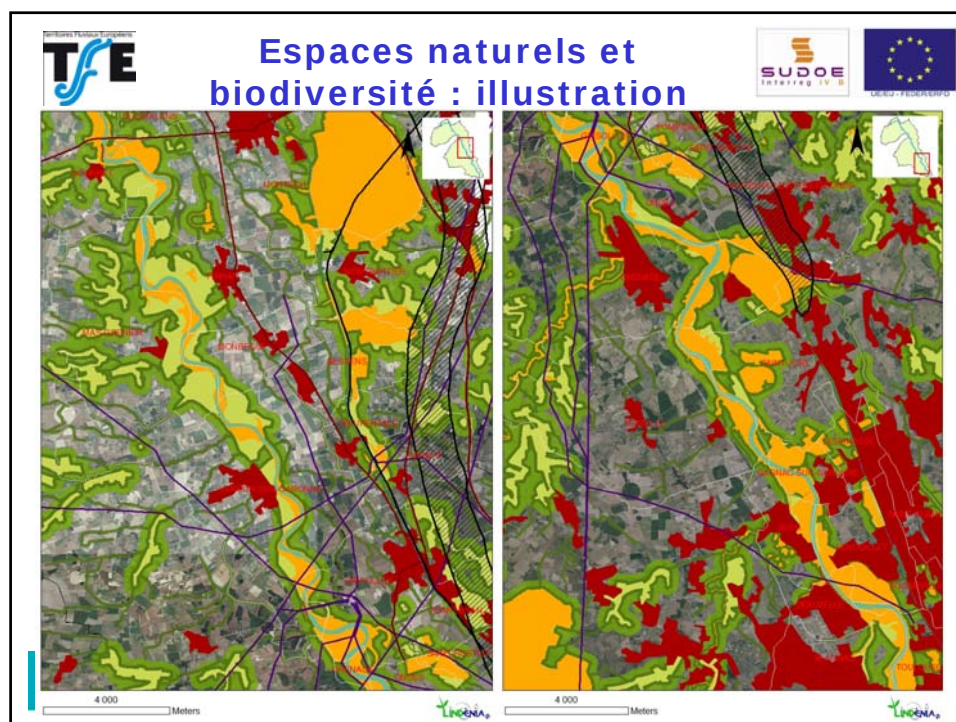
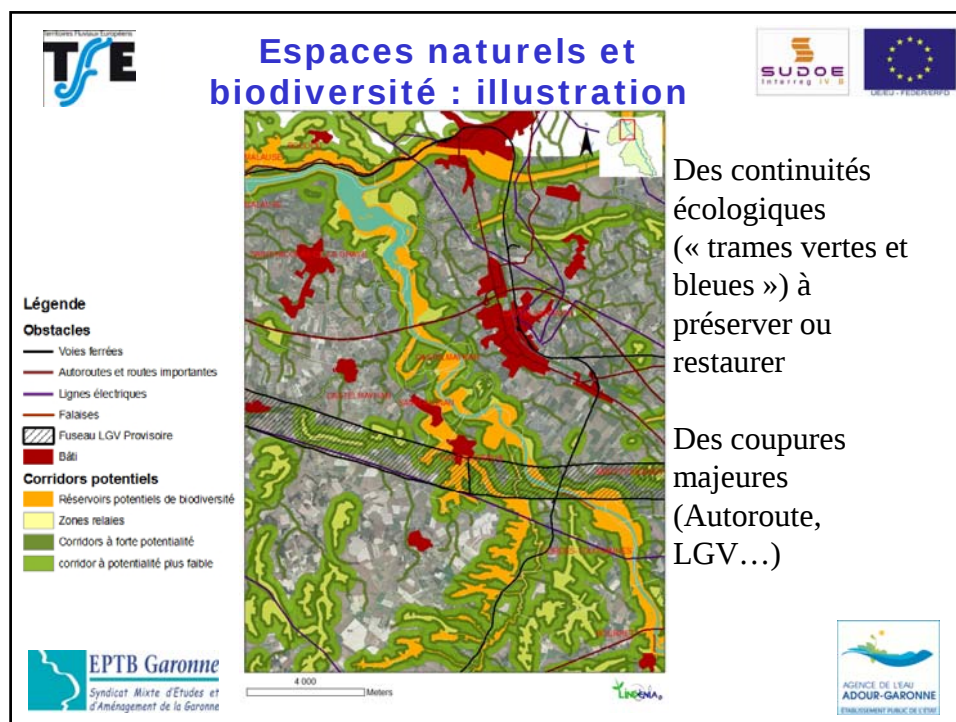


Enjeux prioritaires mis en avant (devant conduire à définir les espaces fonctionnels) :

- ❖ Améliorer la qualité écologique du corridor (habitats aquatiques et ripisylve): frayères, bancs alluviaux...
- ❖ Préserver / restaurer les fonctions de la ripisylve, des zones humides et annexes hydrauliques
- ❖ Restaurer les fonctionnalités des espaces naturels de la plaine, dont des zones humides (corridors écologiques)
- ❖ Développer / inciter la prise en charge de la gestion des sites naturels









Activités socio-économiques : enjeux



Bilan :

- ⇒ L'agriculture est très importante sur le territoire mais vulnérable aux inondations et fortement dépendante de la ressource en eau
- ⇒ Le manque d'eau est une faiblesse et une menace. Prélèvements d'eau agricole plus forts que pour l'eau potable mais n'expliquant pas la sévérité des étiages
- ⇒ Les peupleraies en bord de Garonne sont peu vulnérables aux inondations mais parfois « prennent la place » de zones humides. Dans la plaine, la sylviculture pourrait structurer une trame verte
- ⇒ Les gravières ont des impacts multiples : perte de terres agricoles, nuisances, risque accrue de pollution des eaux...



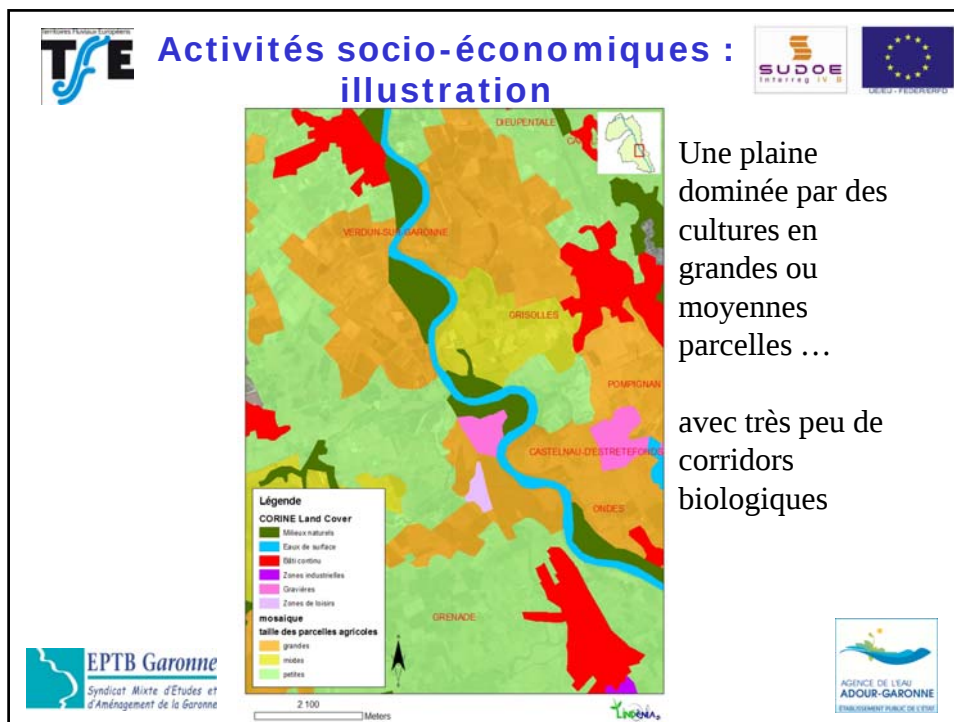
Activités socio-économiques : enjeux

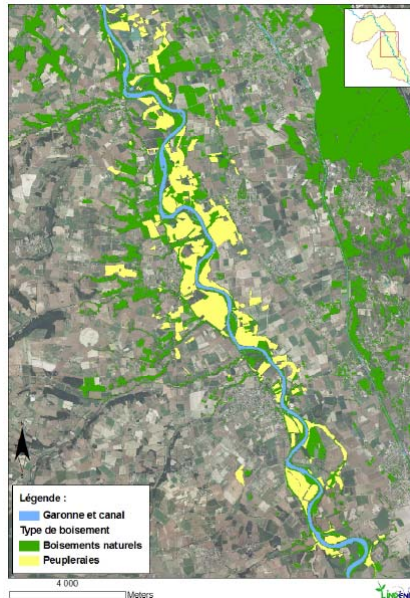


Enjeux prioritaires mis en avant :

- ❖ Favoriser une agriculture et une sylviculture de qualité respectueuse de l'environnement (sol et eau)
- ❖ Préserver la ressource en eau pour l'eau potable (en favorisant le rôle d'autoépuration du fleuve et des zones humides)
- ❖ Diminuer les impacts négatifs des gravières

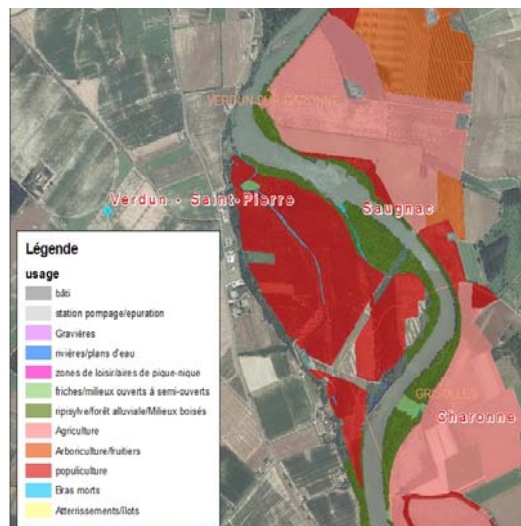




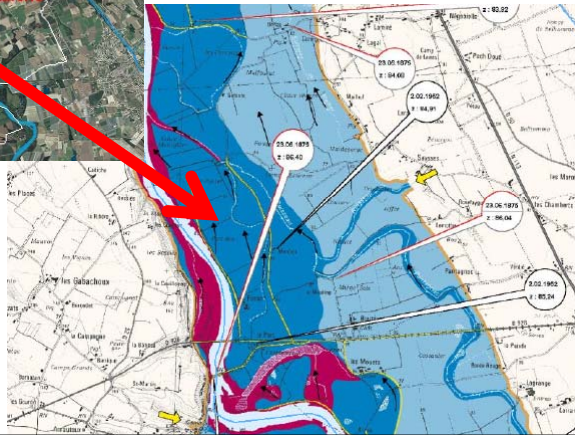


Des peupleraies très présentes en milieu de territoire, mais une activité en probable mutation à accompagner.

Une intégration en trame verte à favoriser dans la plaine



Un exemple de peupleraie inondée tous les deux à trois ans a remplacé une zone humide associée à un bras mort de la Garonne...



- Convergence des diagnostics autour de l'importance pour le territoire de **3 enjeux principaux** de :
 - préservation de la **ressource** en eau,
 - conciliation des **activités socioéconomiques** avec les fonctions du fleuve,
 - prise en compte d'un **espace fonctionnel** à restituer à la Garonne
 - Emergence de **2 enjeux transversaux** relatifs à :
 - La **gouvernance** de l'eau,
 - Le **partage de la connaissance** du fleuve
- Définir un plan d'actions dans une optique de développement **durable** ...
 ...pour non seulement **stabiliser l'existant**, mais aussi **restaurer un meilleur fonctionnement** du fleuve

Synthèse des principaux enjeux identifiés

Synthèse des principaux enjeux partagés

Enjeux « diag. vécu »	Enjeux diagnostic technique
La préservation de la ressource en eau (quantité, qualité)	Concilier ressources et besoins en eau y compris à partir du Canal
	Restaurer la capacité d'autoépuration du fleuve
	Préserver la ressource en eau pour l'eau potable
La conciliation des activités socio-économiques et du fonctionnement du fleuve	Ne pas aggraver les risques liés aux crues
	Inciter la gestion des sites naturels
	Diminuer l'impact négatif des gravières
	Favoriser une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement
S'accorder sur l'«espace de liberté» à restituer à la Garonne	Lutter contre l'artificialisation des bords de Garonne
	Préserver les fonctions de ZH et d'annexes hydrauliques
	Améliorer la qualité écologique du corridor
	Restaurer les fonctionnalités des espaces naturels de la plaine
	Préserver l'effet d'écrêtement des crues